



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2612  
24 août 2018  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **Lutte Ouvrière**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

## **Catastrophe de Gênes**



# **La logique du profit à l'œuvre**

**Hôpitaux**  
**Ça craque  
partout!**

page 9

**Ponts, routes...**  
**En France aussi,  
sécurité sacrifiée**

page 4

**Grèce**  
**L'austérité  
sans fin**

page 12



# Catastrophe de Gênes: la logique du profit à l'œuvre

L'effondrement d'un pont à Gênes, en Italie, a tué des dizaines de personnes et a privé de leur logement les centaines de riverains qui ont dû être évacués du jour au lendemain. Et pourtant, cette catastrophe avait été plus qu'annoncée. Plusieurs rapports avaient fait état de la fragilité de ce pont, l'un d'entre eux avait même évoqué la nécessité de le remplacer complètement. Mais la société privée exploitante de l'autoroute passant sur ce pont, et qui, à ce titre, avait la charge de son entretien, avait d'autres priorités.

Privatisée il y a vingt ans, elle est contrôlée par un groupe financier appartenant à la famille Benetton, qui a consacré ces dernières années des centaines de millions d'euros au rachat de sociétés autoroutières dans toute l'Europe et dans le monde, d'aéroports comme celui de Nice... Pour les dirigeants de cette multinationale, assurer la sécurité des millions de personnes empruntant le pont de Gênes était moins important que de garantir à une poignée d'actionnaires les profits qu'ils attendaient!

De leur côté, les pouvoirs publics n'ont rien fait pour obliger cette société privée à faire face à ses obligations. Pire, depuis des années, tous les gouvernements italiens n'ont cessé eux-mêmes de réduire les budgets consacrés à l'entretien des routes et des ponts du pays.

La catastrophe survenue à Gênes illustre à quelles conséquences dramatiques conduit le parasitisme des groupes capitalistes. L'État réduit la part du budget consacrée à ce qui est utile à la population, des services publics aux infrastructures, pour consacrer l'argent public à payer des intérêts faramineux à la finance. Loin d'être spécifique à l'Italie, cette situation est la même dans tous les pays les plus développés, en Europe comme aux États-Unis.

Ici même, en France, d'après un rapport rendu public le mois dernier, un tiers des 12 000 ponts du réseau géré par l'État nécessite des réparations et plus de 800 d'entre eux sont menacés à terme d'effondrement. Comme en Italie, après avoir financé la construction des autoroutes, l'État les a privatisées, pour le plus grand profit de groupes comme Vinci ou Bouygues qui peuvent se contenter d'empocher des péages en continue augmentation.

Au-delà des routes, c'est l'ensemble des services publics, qui, en France comme dans tous les autres pays riches, ont subi le même sort. L'État a diminué ses dépenses dans la santé, l'éducation, les transports ou le logement, a privatisé les activités les plus rentables. Il permet aux requins de la finance de prélever, par le biais de l'endettement, une part de plus en plus importante des financements qui devraient être consacrés à soigner ou à loger des gens.

Si, aujourd'hui, des patients doivent attendre sur des brancards dans les couloirs des Urgences faute de lits, si, dans les hôpitaux et les écoles, on manque de personnel, de locaux et de matériel, si des millions de personnes ne peuvent se loger correctement, c'est la conséquence de cette politique menée par tous les gouvernements, hier avec Sarkozy et Hollande, aujourd'hui avec Macron, pour satisfaire les exigences de profit de la bourgeoisie.

L'économie est dominée par une minorité de capitalistes préoccupés exclusivement d'augmenter leurs gains le plus rapidement possible et, avec la crise de leur système, cela se fait en spéculant sur les actions, les monnaies ou le blé, à coups de rachats d'entreprises suivis le plus souvent par des licenciements et toujours par l'aggravation de l'exploitation. Cela permet à une minorité de riches privilégiés, les Benetton en Italie, les Arnault, Mulliez ou Bouygues en France, de prospérer comme jamais, mais leur enrichissement se fait aux dépens de toute la société.

Le capitalisme en crise engendre un chaos de plus en plus destructeur: explosion du chômage et de la pauvreté, délabrement des services publics rongés par la logique du profit individuel; dans bien des pays pauvres, au sous-développement s'ajoutent les ravages des guerres alimentées par la concurrence que se mènent les groupes industriels et financiers.

Un autre avenir est possible. À la condition que les millions de femmes et d'hommes qui constituent la classe des travailleurs se donnent les moyens, par leurs luttes et leur organisation, de renverser la domination des capitalistes, afin de pouvoir mettre l'économie au service de l'intérêt général. Il en va de l'avenir des travailleurs et de l'ensemble de la société.

## Au sommaire

**LEUR SOCIÉTÉ**

Incendie d'Aubervilliers: le scandale du mal-logement 3



Les Lilas: non à l'expulsion des Baras! 3

Rentrée scolaire: de plus en plus chère 3



Fêtes régionales 3

Routes et ponts: sécurité sacrifiée 4

Et quand la route croise le chemin de fer 4


Autoroutes: un bon plan pour les concessionnaires 4

Parcoursup: les ratés de la machine à sélection 4

Baisse du pouvoir d'achat: difficile à cacher 5

Prélèvement à la source: suppressions d'emplois annoncées 5

Travail du dimanche: flexibilité accrue 5



Suppression des petites taxes: c'est cadeau pour les patrons 5

Dividendes record 5

Fisc: Seillière s'en sort bien 12

**DANS LE MONDE**

Italie: une catastrophe annoncée 6



Italie: une organisation des transports criminelle 6

États-Unis: les plus grands feux de forêt de l'histoire de la Californie 7

États-Unis: nouveau scandale de pédophilie dans l'Église 7

États-Unis: espérance de vie en recul 7

Migrants: Salvini récidive 7

Il y a 50 ans: la bureaucratie russe écrasait le Printemps de Prague 8

Grèce: l'austérité sans fin 9

**ENTREPRISES**

Hôpital de la Pitié-Salpêtrière - Paris 9

Hôpitaux psychiatriques 9

Toyota - Onnaing - Nord 9

Air France: le salaire du patron s'envole 10

Airbus 10



U Log - Trélazé 10

McDonald's - Marseille 11



Groupe Arc 11

**LUTTE OUVRIÈRE À VOTRE RENCONTRE**

Les étapes 12



## Incendie d'Aubervilliers : le scandale du mal-logement

Dimanche 19 août, un incendie a ravagé un petit immeuble à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis, faisant 23 blessés, dont cinq enfants et deux adultes grièvement touchés.

Le sinistre a eu lieu dans un local à bail commercial, qui n'était donc pas destiné à l'habitation. Pourtant, plus d'une famille y logeait, dans des conditions de précarité et d'insalubrité indignes. Dans un communiqué, la maire PCF d'Aubervilliers a souligné que le seul quartier du centre-ville comptait

75 % de logements privés, dont 42 % potentiellement indignes. Elle a expliqué également la façon dont la municipalité se heurte à la toute-puissance de la propriété privée pour lutter contre les marchands de sommeil, pour également procéder à la réhabilitation des immeubles anciens



et dégradés. Elle a insisté sur le manque de moyens financiers et de crédits, en particulier de la part de l'État, pour ne serait-ce

qu'améliorer la situation du logement dans cette ville populaire.

Aubervilliers n'est pas la seule ville qui souffre de cette situation du mal-logement. Dans bien des banlieues et des quartiers populaires des grandes villes du pays, la situation est comparable. Depuis des décennies, les gouvernements successifs annoncent la résorption de l'habitat insalubre, sans résultat. Dans son bilan de 2018, la fondation Abbé-Pierre enregistrait 4 millions de personnes mal logées en France, dont près de 900 000 sans domicile, ou en chambres d'hôtel, ou hébergées par des tiers. La loi du marché règne en maître, permettant aux propriétaires privés de louer, ou pas, au prix qu'ils décident, pendant que la baisse des revenus des travailleurs, la montée du chômage, la baisse des aides gouvernementales finissent de

rendre l'accès à un logement décent très difficile, voire impossible.

Pourtant, résorber le logement insalubre n'aurait rien de révolutionnaire. En fait, un gouvernement qui voudrait répondre aux besoins de la population laborieuse aurait les moyens d'en finir avec l'insalubrité et d'interdire aux propriétaires de faire tout et n'importe quoi. Que des margoulins louant des locaux indignes puissent exister et s'enrichir grâce à la crise du logement est en soi un scandale. Un tel gouvernement aurait également tous les moyens de construire en direct les logements qui manquent et de permettre à chacun d'avoir un logement décent.

Encore faudrait-il que le droit de mettre un toit au-dessus de sa tête et de celle de sa famille prime sur le sacro-saint respect de la propriété privée des détenteurs de biens immobiliers.

Lucienne Plain

## Rentrée scolaire : de plus en plus chère

Depuis le 16 août, l'allocation de rentrée scolaire (ARS) est versée à près de 2,8 millions de familles, pour contribuer à financer les dépenses liées à la scolarité de leurs enfants.

Son montant, qui varie de 367 euros, pour un enfant entrant au CP, à 401 euros pour un lycéen, n'augmente que de 1 % en 2018, ce qui est inférieur à la hausse des prix, établie à 2,3 % en moyenne par l'Insee.

Dans les faits, pour le seul CP, les dépenses ont augmenté de plus de 10 %.

C'est pour un lycéen de l'enseignement professionnel qu'une famille dépense le plus, l'achat d'un équipement spécifique ou de matériel technique gonflant la note à 682 euros, loin des 401 euros reçus. Pourtant, la plupart de ces lycéens sont issus de familles modestes. Et bien souvent, leur scolarité étant plus compliquée, elle se prolonge au-delà de 18 ans, alors que l'ARS n'est plus versée à partir de cet âge.

La Confédération syndicale des familles (CSF) ayant relevé une légère baisse des dépenses des familles dans le secondaire en général, la

presse s'est largement fait l'écho d'une diminution du coût de la rentrée. Mais, selon l'association elle-même, c'est avant tout dû au fait que bien des familles se restreignent, voire réutilisent le matériel des années précédentes. De plus, elles doivent faire face à d'autres dépenses, qui sont croissantes : celle liée au

coût du numérique, avec la nécessité de disposer d'un ordinateur, d'une clé USB ou d'une connexion Internet, et celle liée au transport scolaire, plus ou moins importante selon la localité et le trajet à effectuer.

Économies sur le nécessaire ou dépenses supplémentaires, la rentrée scolaire pèse toujours plus sur le budget des familles, particulièrement celles des milieux populaires.

Louise Tissot



## AGENDA

### Fêtes régionales

#### Lyon

Samedi 22 septembre  
et dimanche 23 septembre  
Saint-Priest

Allocution de Nathalie  
Arthaud le samedi

#### Reims

Dimanche 23 septembre  
Salle Rossini,  
4, rue Rossini,

face à  
l'Intermarché Wilson

#### Toulouse

Samedi 29 septembre  
et dimanche 30 septembre

Parc des Expositions  
Allocution de Nathalie  
Arthaud le dimanche

## Les Lilas : non à l'expulsion des Baras !

L'acharnement contre les travailleurs africains rassemblés depuis des années dans le collectif de défense des Baras se poursuit.

Lundi 20 août, dans la matinée, la centaine de membres du collectif des Baras ont de nouveau été expulsés par la police de l'ancienne blanchisserie des Lilas, en Seine-Saint-Denis, qu'ils occupaient depuis plus d'un an.

Personne ne s'y attendait, car la décision de justice définitive concernant l'expulsion n'était attendue que pour le 13 septembre. L'État a donc joué de l'effet de surprise pour satisfaire la société HLM France Habitat,

qui prétend vouloir construire des logements sur ce terrain. Les Baras se retrouvent donc à la rue, trouvant de nouveau refuge sous l'échangeur d'autoroute de la porte de Bagnolet, un endroit insalubre.

Ces travailleurs d'Afrique de l'Ouest ont fui la Libye après le chaos qui a suivi la chute de Kadhafi et l'intervention des impérialistes, notamment français. Ils se battent depuis des années pour le droit élémentaire à un logement décent et pour leur régularisation, un combat de justice élémentaire qui mérite d'être soutenu.

Christian Chavaux



## Routes et ponts : **sécurité sacrifiée**

**Un rapport transmis au ministère des Transports il y a quelques semaines tire le signal d'alarme sur l'état des ponts et des routes en France.**

Ce rapport estime que 7% des 12 000 ponts gérés par l'État nécessitent des réparations majeures. Il n'y a aucune raison de penser que les 173 000 ponts gérés par les collectivités locales soient dans un meilleur état.

Il est en fait difficile

de faire un état des lieux précis. L'organisme public censé aider les collectivités locales à faire les aménagements nécessaires a vu ses crédits réduits de 5 millions d'euros cette année et ses effectifs vont diminuer de 300 personnes d'ici 2020.

L'état des routes n'est guère plus rassurant. En 2006, pour faire des économies, l'État a transféré aux départements la charge d'entretenir 18 000 des 30 500 km de routes nationales, sans leur donner les moyens en conséquence. Quant au réseau restant à la charge de l'État, il ne cesse de se dégrader. Le taux des routes en bon état est passé de 57% en 2007 à 47% en 2016.

Cette dégradation générale est la conséquence du désengagement de l'État dans l'entretien des équipements utiles à la collectivité. Le diagnostic d'un pont coûte à lui seul 10 000 euros, une somme que bien des petites municipalités peuvent difficilement déboursier. Moins de 400 millions sont dépensés chaque année pour l'entretien des ponts, alors que des experts estiment le budget

nécessaire à 2,5 milliards d'euros, soit six fois plus.

La ministre des Transports, Elisabeth Borne, se félicite d'une augmentation de 100 millions d'euros du budget dédié à l'entretien du réseau routier, soit 800 millions en 2019. Mais le rapport estime à 1,3 milliard d'euros la somme minimale nécessaire pour stopper sa dégradation. On est loin du compte.

**Denis Aler**



Le viaduc de Genevilliers.

## Et quand la route croise le chemin de fer

Un croisement entre une voie routière et une voie ferrée n'est pas non plus sans risque.

En décembre 2017, une collision entre un TER et un car scolaire, dans les Pyrénées-Orientales, avait fait au moins six morts et dix-sept blessés, dont certains très graves. De nouveau, la question de la sécurisation des passages à niveau et de la suppression de ceux classés comme dangereux était posée. Et, comme après chaque catastrophe de ce type, des dispositions avaient été annoncées, par la SNCF, par RFF, responsable des voies ferrées, et même par le gouvernement. Qu'en est-il aujourd'hui?

Selon le ministère chargé des Transports, en avril 2018, sur les 15 405 passages à niveau existants, 158 considérés comme dangereux étaient toujours inscrits au programme de sécurisation nationale, sans qu'ils aient donc été ni supprimés ni même sécurisés. Seulement cinq passages à niveau dangereux auraient été supprimés en 2017.

Quoi d'étonnant dans ces conditions que le nombre de collisions soit resté élevé (109 en 2017, contre 128 en 2016) et que le nombre de morts soit en augmentation (42 en 2017, contre 31 en 2016).

**L.P.**

## Autoroutes : un bon plan pour les concessionnaires

**L'État a approuvé au début du mois d'août un nouveau plan d'investissements de 700 millions d'euros pour les autoroutes concédées, qui sera financé pour l'essentiel par une augmentation spéciale des péages de 0,1 à 0,4% de 2019 à 2021.**

Le prétexte du plan précédent, 3,2 milliards en 2015, était de soutenir l'activité du secteur des travaux publics, avec maintien d'emplois à la clé. Cette fois, il s'agirait, selon la ministre, de répondre à la demande des collectivités territoriales, qui devront tout de même sortir 220 millions de leurs caisses. En fait, c'est l'intérêt des sociétés concessionnaires, parfois aussi sociétés de travaux publics, comme Vinci et Eiffage, qui prime.

Même l'Arafer, l'autorité chargée de veiller à la régularité de ces opérations, pourtant pas choquée par

le principe de faire payer l'utilisateur, tousse un peu. Consultée, elle estimait que 34% du coût total du plan d'origine ne devraient pas être à la charge de l'utilisateur. Elle jugeait inutiles 23 projets sur 53, et 41% des travaux étaient à ses yeux très surévalués comme l'était également le coût des places de parking nécessaires au covoiturage. Le comble est atteint lorsque des sociétés prétendent financer, par ce plan, des travaux qui relèvent de leur cahier des charges normal de concessionnaires. L'État a bien diminué de 100 millions d'euros le coût du plan mais n'en

a pas changé la philosophie.

On est là dans la continuité. Entre 2001 et 2006, l'État a privatisé pour un prix d'ami 9 000 des 12 000 kilomètres d'autoroutes. La gauche a commencé, la droite a fini le travail.

Ces autoroutes ont été payées par le contribuable et les usagers, et totalement amorties. Dès l'origine, il s'agissait de permettre à de grands groupes privés d'encaisser une rente exceptionnelle.

En 2016, ils ont versé 4,7 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires, 40% de plus par rapport à 2015. En 2017, le résultat net de Vinci autoroutes a atteint 1,3 milliard d'euros, pour 5,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Qui dit mieux?

**Pierre Lemaire**

## Parcoursup : les ratés de la machine à sélection

Frédérique Vidal, la ministre de l'Enseignement supérieur, a étalé sa satisfaction devant les caméras, prétendant contre toute vraisemblance que le dispositif Parcoursup, permettant de trier les vœux des futurs bacheliers pour leur entrée à l'université, était un succès. À quelques semaines de la rentrée universitaire, 66 661 bacheliers n'ont toujours pas d'affectation et ne savent pas où ils vont se retrouver à la rentrée. Une situation pire que l'an dernier, puisque 67,4% des futurs étudiants avaient le 27 juillet 2017 accepté leur affectation, contre 59,2% aujourd'hui.

Frédérique Vidal prétend pourtant, aujourd'hui encore, que personne ne restera sur la touche et que tous trouveront une place. En tout cas, il est plus qu'improbable, à ce stade, qu'ils obtiendront la filière qu'ils désirent.

Et surtout, pour nombre de bacheliers, cela peut poser des problèmes insurmontables. Si une place se libère à Marseille, alors qu'on habite Paris, comment obtenir un logement universitaire à un mois de la rentrée? Et ce n'est pas l'aide à la mobilité géographique mise en place par le gouvernement, d'un montant de 1 000 euros maximum, qui permettra aux étudiants de faire face aux frais entraînés par de tels déplacements.

La ministre sait pertinemment que les places manquent dans les universités pour accueillir tous les étudiants. 22 000 places supplémentaires ont été programmées, sans être d'ailleurs vraiment budgétées, alors qu'on attend 40 000 étudiants supplémentaires. Alors, comme ses prédécesseurs, la ministre accroît la sélection.

**Aline Urbain**



## Baisse du pouvoir d'achat : difficile à cacher

Selon les derniers chiffres de l'Insee, l'indice des prix a augmenté sur un an de 2,3%. C'est la plus forte hausse depuis six ans.

Le mode de calcul de l'Insee, basé sur l'évolution des prix d'une série limitée de produits courants, minimise pourtant les augmentations réelles que les travailleurs subissent.

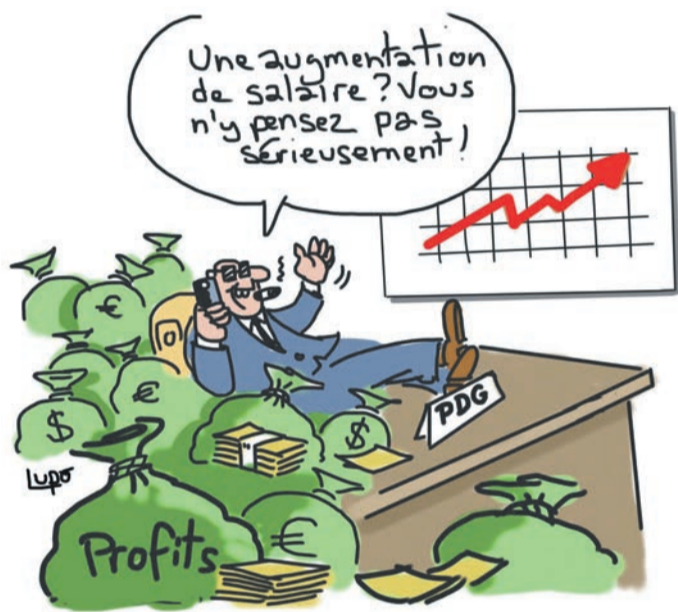
Ainsi, les prix des carburants ont augmenté de 19,7% en un an, et leur hausse se répercute sur d'autres secteurs. Les transports sont 1,4% plus chers qu'en juillet 2017. Les prix des fruits et légumes ont bondi respectivement de 8% et 10% les douze derniers mois.

Les salaires, dans le

même temps, sont à la traîne. Pour la première fois depuis 2011, le ministère du Travail reconnaît une hausse des salaires bruts inférieure à l'inflation : 1,5% dans le privé sur les douze derniers mois, soit 0,8% de moins que l'inflation. Là encore, ce chiffre, qui constitue une moyenne, est loin de refléter la réalité : bien des travailleurs connaissent des augmentations inférieures. Sans compter tous ceux qui, ayant perdu leur travail, en ont retrouvé un moins bien payé.

Stagnation des salaires, baisse du pouvoir d'achat : voilà ce que vivent la majorité des travailleurs.

Alain Chevard



## Prélèvement à la source : suppressions d'emplois annoncées

La mise en place du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source, versé directement par les entreprises à l'État, doit intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le ministre Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des comptes publics, a indiqué le 14 août que les entreprises de moins de vingt salariés pourront déléguer gratuitement le prélèvement à la source à l'Urssaf, qui prélève déjà les cotisations sociales.

Cette annonce a sûrement rassuré bien des petits patrons, mais elle a de quoi inquiéter les employés de l'Urssaf, dont les effectifs n'augmenteront probablement pas pour autant.

Si le flou demeure concernant certains aspects de cette réforme, une chose est sûre : elle doit permettre au gouvernement d'effectuer des suppressions d'emplois

dans les services des Impôts. Le journal économique *Les Échos* a évoqué le chiffre de 20 000 emplois supprimés d'ici cinq ans dans l'administration fiscale, alors que 35 000 postes y ont déjà disparu en quinze ans.

Pourtant, les tâches de ces agents ne devraient pas forcément diminuer, la situation de nombreux salariés devenant plus complexe, avec le développement du travail temporaire, le cas des saisonniers ou la gestion des crédits d'impôt qui se multiplient. Sans compter la nécessité de répondre aux questions des contribuables qui vont être inévitablement perdus.

Le ministère prétend avoir formé ses agents pour y faire face, mais le meilleur moyen serait surtout qu'ils soient en nombre suffisant.

Denis Aler

## Travail du dimanche : flexibilité accrue



Vingt-deux obscurs députés LREM ont signé une tribune dans le *Journal du dimanche* en faveur d'une généralisation de l'ouverture dominicale dans les commerces. Cela a suffi à provoquer une campagne médiatique prétendant qu'une telle mesure serait bonne pour l'économie, tout en respectant la liberté des employeurs comme des salariés.

La loi Macron de 2015 avait déjà défini des zones touristiques internationales dans lesquelles les commerces pouvaient ouvrir le dimanche. Mais

des tribunaux administratifs ont contesté la réalité de quatre de ces zones touristiques, à Paris et à Dijon, leur interdisant formellement l'ouverture le dimanche. Les patrons de la distribution, en particulier des grandes enseignes, voudraient faire disparaître les quelques entraves à leur liberté d'ouvrir leurs magasins et de disposer de leurs salariés quand bon leur semble.

Dans le passé, des travailleurs ont obtenu d'être payés double le dimanche, en compensation du désagrément. Mais c'est loin

d'être général.

La loi Macron de 2015 ne prévoit qu'une augmentation de 30% dans les commerces alimentaires de plus de 400 m<sup>2</sup>, et aucune obligation dans les zones touristiques internationales. Les salariés sont renvoyés, dans ce cas, vers les conventions collectives, c'est-à-dire, et de plus en plus, vers le bon vouloir des patrons.

Voilà ce que voudraient généraliser ces députés LREM, porte-voix d'organisations patronales de la distribution.

A.C.

## Suppression des petites taxes : c'est cadeau pour les patrons

Gérard Darmanin a annoncé qu'il allait supprimer 25 petites taxes, celles qui ont moins de 150 millions d'euros de rendement. Près de 400 millions d'euros ne rentreraient plus dans les caisses de l'État sur deux ans.

Avant Darmanin, Moscovici et Cazeneuve, alors ministres de Hollande, avaient déjà annoncé qu'ils voulaient supprimer des petites taxes. Ils avaient demandé un rapport de l'Inspection générale des finances, qui avait donné une liste de 192 taxes et proposé d'en supprimer entre 90 et 120. Mais finalement seules une quinzaine de taxes avaient été supprimées entre 2014 et 2017, et dans le même temps une dizaine de nouvelles avaient été créées.

Darmanin est donc décidé à répondre aux exigences des patrons qui souhaitent la suppression des taxes, ce qui lui permettra en plus de diminuer le

nombre de fonctionnaires à Bercy, sous prétexte que le travail diminue. Pour le moment, il n'a pas donné la liste des taxes supprimées mais la taxe farine serait dans le collimateur car, payée par les meuniers, elle ne représente que 58 millions d'euros par an. Des négociations sont en cours pour maintenir d'autres

taxes, comme celle sur les remontées mécaniques ou sur les droits de passeport acquittée par les navires en France. Le produit de cette dernière taxe représente en effet 90% du budget du Conservatoire du littoral.

Le gouvernement fera donc encore des cadeaux au patronat.

Cédric Duval

## Dividendes record

Les dividendes versés aux actionnaires des grandes entreprises, à l'échelle mondiale, ont atteint 497,4 milliards de dollars au deuxième trimestre, soit une augmentation de 12,9% en moyenne. Avec environ 44 milliards d'euros versés, soit une hausse de 23,6%, la France arrive en deuxième position derrière les États-Unis, loin devant le Japon.

Sans surprise, les

entreprises françaises qui versent le plus de dividendes sont celles qui affichent des profits colossaux depuis des années, comme la BNP-Paribas, le groupe de luxe LVMH, AXA, ou encore Sanofi et Total.

L'argent ruisselle mais, derrière ce record, il y a la sueur de millions de salariés qui subissent l'aggravation de l'exploitation.

D. R.



# Italie : une catastrophe annoncée

**Pour bien des habitants de Gênes, il y a au moins dix ans qu'on aurait dû démolir le pont Morandi, ce viaduc de plus d'un kilomètre de long qui enjambait une partie de la ville et que l'on surnommait le Monstre. Et pas seulement parce qu'il défigurait le paysage.**

Bien des automobilistes n'étaient pas très rassurés quand ils s'engageaient sur ce pont qui franchissait Gênes en prolongement de l'autoroute de la côte ligure, elle-même faite d'une alternance ininterrompue de tunnels et de viaducs, pas toujours rassurants eux non plus. Et s'il y avait évidemment loin de là à penser qu'il pourrait s'écrouler un jour, c'est pourtant ce qui s'est produit mardi

14 août, lorsqu'un pan long de 200 mètres du viaduc a cédé, entraînant quarante mètres plus bas les voitures et camions qui s'y trouvaient et les engloutissant avec leurs occupants sous les débris des piliers.

Surplombant un torrent, une voie ferrée et des quartiers populaires, sa chaussée à deux voies dans chaque sens n'était jamais vraiment en bon état et laissait une

impression d'instabilité. Mais, lieu d'un trafic intense de voitures et de poids lourds, le pont était un passage obligé pour relier la côte ligure à Turin, Milan et aussi à la France. C'était aussi une voie rapide entre l'est et l'ouest de Gênes, et un lien essentiel pour l'écoulement du trafic du premier port d'Italie. Autant dire que sur ce pont passait une bonne partie des transports de marchandises du pays,

Inauguré triomphalement en 1967, car il désengorgeait Gênes, une ville encastrée entre la mer et la montagne et ne laissant guère

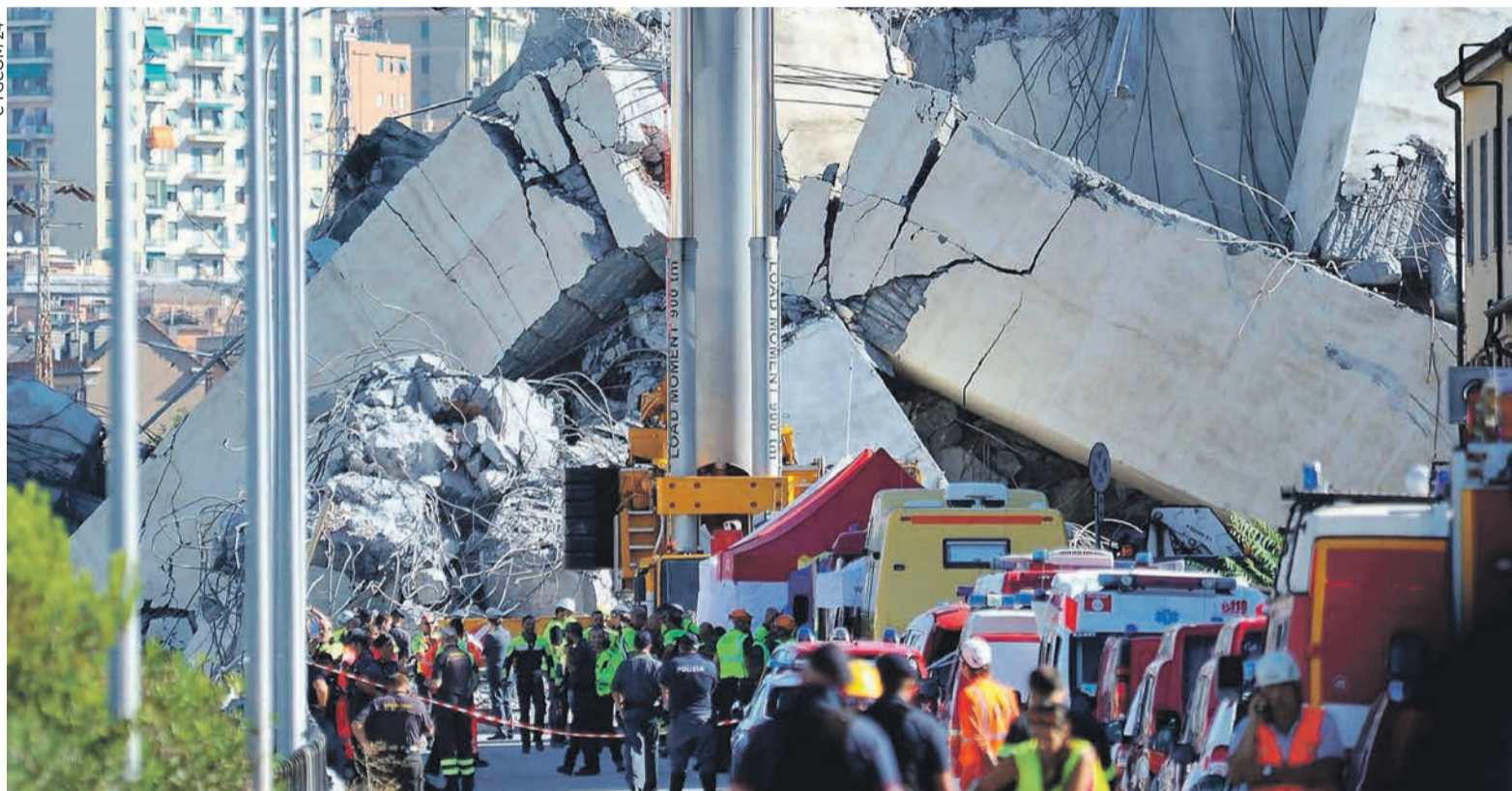
d'alternative pour la traverser, le pont était connu pratiquement dès le début pour ses défauts de structure. Dans le monde, seuls trois ponts avaient été construits sur ce modèle, dont l'un au Venezuela, qui s'était écroulé dès qu'un navire en avait heurté une pile. Le tablier était suspendu non pas à des câbles d'acier, mais par le biais de barres en béton armé qui s'ajoutaient à l'assise sur des piliers en tréteaux renversés. Il s'était vite avéré que les contraintes sur le béton rendaient la structure instable dans le temps, nécessitant de nombreuses interventions

d'entretien et de consolidation, alors que le trafic croissant de poids lourds, pour lequel le pont n'avait pas été calculé, ne cessait de l'ébranler. Il avait alors été consolidé par l'ajout de câbles d'acier, mais seulement sur une partie, et justement pas sur celle qui s'est écroulée.

Les projets de nouveau tracé autoroutier n'ont pas manqué, qui devaient remplacer le pont pour la traversée de Gênes, mais ils sont restés dans les cartons. Il est vrai qu'ils soulevaient des polémiques car ils se heurtaient à des réticences de l'opinion, plus que méfiante en Italie devant les grands projets car instruite par un certain nombre de précédents catastrophiques, dont le pont Morandi lui-même. Mais la vraie raison est que la société privée gestionnaire, Autostrade, qui a pour actionnaire principal le trust Benetton, plus connu pour sa compétence en matière de pull-overs, n'était guère pressée d'engager les fonds nécessaires, et l'État non plus.

Le danger n'en était pas moins connu, et les avertissements sur sa fragilité n'avaient pas manqué, dont celui, il y a deux ans encore, d'un expert en ingénierie du ciment armé. La société gestionnaire, plus pressée d'encaisser les péages que de faire ce qu'il faut pour la sécurité, avait fini par programmer des travaux pour consolider le pont Morandi, à commencer cet automne. C'était bien tard.

André Frys



## Une organisation des transports criminelle

**Après la catastrophe du 14 août à Gênes, dont le bilan se chiffre maintenant à 43 morts, une vingtaine de familles de victimes ont refusé de se joindre aux funérailles nationales organisées pour elles, trouvant scandaleuse la participation d'autorités qu'elles considèrent à juste titre comme portant une responsabilité dans la catastrophe.**

Les dirigeants de la société Autostrade per l'Italia, gestionnaire du pont Morandi, ont ajouté à la colère en déclarant tranquillement avoir fait toutes les opérations d'entretien et contrôles de sécurité nécessaires, ajoutant qu'à leur connaissance ce viaduc n'avait aucune faiblesse. Devant l'émotion suscitée par cette attitude, après un accident prévisible, le gouvernement italien s'est lui aussi dit indigné, d'autant plus facilement qu'il n'est aux affaires que depuis peu.

Le ministre de l'Intérieur membre de la Ligue

d'extrême droite, Salvini, a annoncé que l'État dénoncera la concession accordée à la société Autostrade, tandis que son partenaire du Mouvement cinq étoiles (M5S) tente de faire oublier que ses représentants, jamais avares de démagogie, ont déclaré il y a quelques années que la dangerosité du pont Morandi était une fable.

En attendant, les 600 personnes des habitations populaires situées à proximité et devenues dangereuses ont été évacuées et risquent de devoir patienter longtemps avant d'être relogées décemment. Quant à l'annulation

de la concession, elle impliquerait certainement de longues batailles juridiques, et le versement de milliards d'indemnités. Car évidemment, pour le gouvernement Ligue-M5S, il n'est pas question de mettre Autostrade sous séquestre, ni même de l'obliger à rendre les dizaines de milliards qu'elle a encaissés sous forme de péages, à Gênes ou ailleurs, tout en n'engageant que le minimum de dépenses.

Au-delà du problème du pont Morandi, la question posée est celle de la sécurité des transports de marchandises et de la gestion du réseau d'autoroutes italiennes. Leur construction dans les années 1950 et 1960 correspondait au choix de développer le transport routier de marchandises et de personnes. Ce choix a été fait au plus grand profit du secteur

privé, de celui des travaux publics à celui des transporteurs et des constructeurs automobiles, à commencer par Fiat. Alors que l'État a fait l'essentiel des investissements, ce sont des capitaux privés qui, par le biais des péages, prélèvent aujourd'hui leur dû sur tout ce qui circule, tout en économisant sur les travaux et mesures de sécurité nécessaires.

Le résultat de ces choix est de faire reposer ces transports, en Italie comme ailleurs et notamment en France, sur un trafic de plus en plus démentiel et dangereux de poids lourds parcourant un réseau toujours plus inadapté à une telle circulation. Une semaine avant l'accident du 14 août, l'explosion spectaculaire d'un camion transportant du carburant GPL sur l'autoroute

près de Bologne l'avait déjà rappelé.

Estimant qu'à Gênes ils n'ont rien à se reprocher, les dirigeants d'Autostrade ajoutent cyniquement qu'ils s'en remettent à la justice pour établir les raisons de l'écroulement du pont. En effet, après ce terrible accident, le parquet a ouvert une enquête et il y aura un jour un procès, mais ce sera certainement dans longtemps et sans autre condamnation que celle de quelques lampistes.

Quant à condamner le système et à le repenser en fonction de la sécurité, des besoins réels de la population et d'une organisation rationnelle de la production, ce n'est de toute façon pas l'affaire des tribunaux, ni le souci des dirigeants du pays.

A. F.



# États-Unis : les plus grands feux de forêt de l'histoire de la Californie

Fin juillet, la Californie a connu son plus grand feu de forêt. La vague de feux qui touchent la côte ouest des États-Unis a brûlé depuis mi-juillet près de 650 000 hectares, dévasté des milliers de bâtiments, tué au moins dix personnes. 30 000 pompiers sont intervenus sans pouvoir maîtriser l'incendie pendant des semaines.

Selon les experts, la première et principale cause est le réchauffement climatique qui entraîne une saison sèche plus longue et des températures plus élevées. Cela entraîne la formation dans la nature de matières sèches plus inflammables que jamais et en plus grande quantité.

Trump a récemment nié l'existence du réchauffement climatique et déclaré qu'il n'y avait aucune raison de limiter les pollutions automobiles, industrielles ou autres. Quoi qu'il en dise, le réchauffement climatique est une réalité. Aux États-Unis, comme partout sur la planète, des phénomènes climatiques plus violents et en plus grand nombre apparaissent : orages, tornades, inondations, sécheresses, etc.

Cependant, les activités humaines non maîtrisées ne font qu'aggraver la situation.

La Californie a beau être une des régions des États-Unis les plus riches dans le pays le plus riche du monde, tout n'est pas mis en œuvre pour éviter les catastrophes. Les promoteurs construisent n'importe où. Les débroussaillages préventifs ne sont pas effectués, pour des raisons d'économies.

Les feux peuvent être déclenchés par la foudre, mais ils le sont bien plus souvent par la main de l'homme. Un des derniers en date provenait de l'éclatement d'un pneu d'une voiture.

Ce qui est particulièrement choquant, c'est que de nombreux incendies sont dus aux lignes électriques de plus en plus délabrées : chute de



fil à haute tension, effondrement d'un pylône, arbre qui vient toucher les lignes faute de débroussaillage adéquat. Tout cela produit de fortes étincelles qui servent de mise à feu. Ce phénomène est connu. Cependant, les entreprises de fourniture et de transport d'électricité n'envisagent nullement

de remettre leur réseau en état, mais plutôt de couper le courant dans des zones et à des périodes où le risque est trop fort. Elles cherchent ainsi à éviter d'être accusées et de devoir payer des dommages et intérêts à ceux qui perdent leurs biens dans de tels incendies. Elles sont alors prêtes à prendre d'autres

risques : l'énergie électrique étant essentielle à bien des activités humaines, et parfois même vitale, comme dans le fonctionnement d'appareils médicaux.

Leur comportement irresponsable appelle à ce qu'il leur soit imposé un tout autre fonctionnement.

Jacques Lequai

## Nouveau scandale de pédophilie dans l'Église

Une enquête menée par un procureur de Pennsylvanie a révélé que, dans six des huit diocèses de cet État, 300 prêtres ont été impliqués dans des actes de pédophilie depuis les années 1940. Ils auraient fait au moins un millier de victimes. Seuls deux d'entre eux sont poursuivis, les autres bénéficiant de la prescription ou étant décédés.

Pour répondre au scandale, le pape s'est adressé en sept langues aux catholiques

du monde entier, reconnaissant ces atrocités. En dehors de ça, le Vatican ne propose rien d'autre que de prier, et certainement pas de lever les obstacles dressés par la Curie romaine et le clergé contre les révélations et l'action des familles. Le rapport du jury, allant dans le sens des associations de victimes, met en évidence la tactique de l'Église pour camoufler les faits : des actes minimisés, des évaluations psychiatriques biaisées, et surtout

le déplacement discret des prêtres impliqués, voire des propositions de transactions financières contre le silence des victimes.

L'Église a toujours couvert ces exactions, ce qui ne l'empêche pas de dispenser ses leçons au reste de la société, prenant position contre l'avortement, contre le divorce ou encore contre le mariage homosexuel, au nom d'une morale moyenâgeuse.

Camille Paglieri

## Espérance de vie en recul

Baisse de l'espérance de vie, réapparition du scorbut : deux nouvelles qui en disent long sur la dégradation de la santé publique aux États-Unis.

Après avoir stagné en 2012, l'espérance de vie recule aux États-Unis depuis 2015. Et deux études récentes montrent que, plus bas est le niveau de vie, plus fort est l'accroissement de la mortalité entre 25 et 64 ans. Cela se voit chez les ouvriers blancs au chômage des États désindustrialisés, comme chez les

Noirs pauvres ou les Amérindiens, milieu le plus touché.

Même lien entre le degré d'exclusion et de pauvreté dans la réapparition du scorbut, pas seulement aux États-Unis d'ailleurs, puisqu'on la constate aussi en France, au Canada et en Australie.

Le scorbut est dû à une carence grave en vitamine C. Potentiellement mortel, il se soigne vite et bien par une simple consommation de fruits et légumes.

« De nombreuses personnes qui ont des difficultés

à se nourrir ont tendance à choisir des aliments riches en matières grasses, en calories et très nourrissants, explique un médecin américain. Si vous avez un budget alimentaire limité, ce sont les repas qui vous combleront et vous satisferont davantage que la consommation de fruits et de légumes. »

Le scorbut était la maladie des marins au long cours jusqu'au début du 19<sup>e</sup> siècle. Voilà où nous ramène le capitalisme en crise.

Pierre Lemaire

## Migrants : Salvini récidive



Le Diciotti, ce navire des gardes-côtes italiens qui errait au large de Lampedusa après avoir secouru 190 migrants entassés sur une barque de pêche, a pu accoster, lundi 20 août, à Catane en Sicile. Mais ses passagers, du moins ceux qui n'ont pas été déjà évacués pour raison sanitaire, attendent toujours l'autorisation de débarquer.

Le ministre italien de l'Intérieur, Matteo Salvini, a violemment critiqué les gardes-côtes, intervenus sur un bateau relevant selon lui des autorités maltaises. Il menace également de remettre en cause l'accord trouvé au sujet de l'Aquarius si « les partenaires européens

comptent laisser l'Italie seule en lui imposant un bateau avec 170 personnes ».

De fait, les partenaires européens sont plus prompts à faire la morale qu'à accueillir les migrants chez eux. Mais depuis son arrivée au pouvoir, Salvini ne manque pas une occasion de tenir des propos racistes, malgré les molles protestations de ses alliés 5 Étoiles. Accusés de tous les maux, les migrants sont un bouc émissaire idéal dans un pays largement touché par la crise.

Dans ce contexte, il est notable, et rassurant, que des gens continuent de secourir les migrants, quitte à désobéir.

Line Kovic



# La bureaucratie russe écrasait le Printemps de Prague

Dans la nuit du 20 août 1968, l'armée soviétique envahissait la Tchécoslovaquie. Officiellement, elle apportait « une aide fraternelle au Parti communiste et au peuple tchécoslovaques ». Contre quelle menace ? Celle que le Kremlin voyait dans une démocratisation, même timide, d'un régime-frère.

Pour comprendre comment on en était arrivé là, il faut rappeler la situation de l'Europe au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Les chefs des puissances victorieuses, l'impérialisme américain et l'URSS, craignaient que se lève une vague de révolutions ouvrières, comme celle qui avait ébranlé le monde à la fin de la précédente guerre mondiale.

Afin de conjurer ce péril, Roosevelt, Staline et Churchill se répartirent l'Europe et la tâche d'y maintenir leur ordre, chacun dans sa zone d'influence. Le Kremlin s'en chargea contre les peuples des pays d'où ses troupes avaient refoulé l'armée d'Hitler.

Cette sainte-alliance ayant atteint son but en Europe, les États-Unis s'employèrent à contrer l'influence de l'URSS dans les pays qu'elle occupait. À ce début de guerre froide, Staline répliqua par des opérations, tel le coup de Prague en février 1948, qui remirent aux partis staliniens locaux tous les leviers de commande.

Les Démocraties populaires étaient nées, mais leur régime n'était ni démocratique ni populaire. Ces États, dans l'instauration desquels la classe ouvrière n'avait joué aucun rôle, assuraient une continuité avec les régimes précédents, bourgeois et souvent dictatoriaux, même si, protégés autant que surveillés par la police politique de Staline, ils se prétendaient désormais socialistes.

Après la mort de Staline en mars 1953, la colère populaire et ouvrière explosa à Berlin-Est et, fin 1956, en Pologne, puis en Hongrie, où l'armée du Kremlin noya dans le sang la révolution ouvrière.

Les dirigeants polonais et hongrois en profitèrent pour évincer ceux qui apparaissaient le plus comme les hommes de Moscou et pour obtenir du grand frère russe qu'il leur laisse les coudées plus franches, en

se faisant fort d'assurer ainsi la paix sociale. Mais en Tchécoslovaquie où, hormis la révolte ouvrière de mai 1953 à Plzen, le régime n'eut pas à affronter sa population, les choses semblaient figées. Et quand Gottwald, le Staline tchèque, suivit son modèle dans la tombe, on le remplaça par un de ses fidèles, Novotny.

Ce n'est qu'après un début d'agitation dans la jeunesse estudiantine, en 1967, que les choses commencèrent à bouger dans les sphères du pouvoir à Prague. Rendu responsable du marasme économique, Novotny fut écarté début 1968 au profit de dirigeants se voulant réformateurs.

Leur figure de proue, Alexander Dubcek, se disait partisan d'un « socialisme à visage humain ». En fait, ce bureaucrate blanchi sous le harnais de la dictature voulait, comme ses homologues est-européens, desserrer l'étau du contrôle qu'exerçait Moscou sur le pays et sur son appareil dirigeant.

Il s'appuya donc sur l'aspiration largement répandue à plus de liberté, en faisant valoir au Kremlin que son équipe avait la situation en main, qu'elle garantissait le rôle du parti et qu'elle n'allait pas rompre avec le Pacte de Varsovie, le bloc militaire formé autour de l'URSS.

On avait introduit des doses de marché dans l'économie, puis aboli la censure, des journaux dénonçaient le rôle du parti dit



Char russe à Prague.

communiste dans les procès staliniens des années 1950 et bientôt des groupes contestaient son droit à diriger la société... Alors que tout le pays était en ébullition, Moscou y organisa des manœuvres militaires durant l'été afin d'intimider la population.

Sommés de réaffirmer leur attachement au « socialisme réel » brejnevien, Dubcek et son équipe plièrent devant la pression. Mais sans convaincre Moscou, ni les dirigeants des autres Démocraties populaires, inquiets que leur propre jeunesse n'imitte celle de Prague.

Le 21 août, 6 000 tanks et 200 000 hommes du Pacte de Varsovie occupèrent le pays. La direction dubcekienne dénonça l'intervention et appela à ne pas résister. Il y eut des morts, des grèves ici et là, mais la population ne pouvait que serrer les poings et refuser toute aide aux envahisseurs.

Dubcek fut emmené en URSS. Libéré peu après, il

resta à la tête du PC le temps de couvrir de son autorité la reprise en main du pays et d'approuver son occupation « temporaire ». Après quoi il fut démis en avril 1969 et remplacé par Gustav Husak, un membre de son équipe : celle qui avait lancé quelques réformes et qui allait les annuler durant la « normalisation ». Une chape de plomb s'abatit pour vingt ans sur la population.

Les puissances occidentales protestèrent, pour la forme. Englués dans leur sale guerre du Vietnam, les États-Unis préféraient laisser le Kremlin ramener l'ordre dans sa zone d'influence. D'autant que les méfaits des bureaucrates russes confortaient les illusions des populations de l'Est sur l'Occident capitaliste et sa prétendue liberté.

Pierre Laffitte

## Le PCF et la fin du Printemps de Prague

Le Parti communiste français, dont la direction avait applaudi en 1956 à l'écrasement des ouvriers hongrois par les tanks de Khrouchtchev, se saisit des événements d'août 1968 pour prendre ses distances vis-à-vis du Kremlin. Le 22 août, elle annonça que « le bureau politique du PCF (...) exprime sa surprise et sa réprobation à la suite de l'intervention militaire en Tchécoslovaquie ».

C'était une première. Mais, les mots ayant un sens, réprocher n'était pas condamner la bureaucratie russe qui, une fois encore, écrasait les aspirations de tout un peuple.

C'est ce que dénoncèrent sincèrement des compagnons de route du PCF, tel Jean Ferrat. Mais d'autres le firent avec d'autant plus de bruit qu'ils voulaient faire oublier tout leur passé stalinien. Ainsi Aragon,

qui n'avait rejoint le PCF qu'une fois Staline au pouvoir, qui avait chanté le Guépéou, puis le nationalisme cocardier du PCF, et qui avait épousé tous ses zigzags et reniements. Ou Pierre Daix et autres intellectuels de son acabit qui, des décennies durant, avaient mis leur art à servir ce qu'ils savaient être les mensonges et trahisons du stalinisme, et qui voulaient maintenant s'acheter une respectabilité.

En se démarquant de l'invasion russe, la direction du PCF s'adressait au personnel politique de la bourgeoisie française. Elle lui disait qu'il ne fallait plus lui reprocher de s'aligner sur Moscou : elle voulait s'aligner sur les intérêts de sa bourgeoisie et les servir au gouvernement. Ce qu'elle fit avec Mitterrand treize ans plus tard.

P.L.



Après l'intervention, des Tchèques écoutent la radio de l'armée soviétique.



# Hôpital de la Pitié Salpêtrière – Paris : un mois d'août catastrophique

À la Pitié-Salpêtrière, le plus grand hôpital parisien, l'été est une période toujours redoutée. Pour pallier le manque de personnel du fait des vacances, la seule solution avancée par la direction, et que plus personne n'imagine de remettre en cause, consiste à fermer des lits d'hôpital de jour et des lits d'hospitalisation dite de semaine, qui fonctionnent pour des séjours courts du lundi matin au vendredi après-midi.

Ces fermetures représentent souvent le quart du nombre total de lits du service. Seulement, les patients ne sont pas moins malades l'été, et si quelques opérations ou traitements programmés peuvent effectivement attendre trois semaines, cela n'est pas le cas pour les autres, d'autant plus que la Pitié-Salpêtrière est un centre de référence pour un grand nombre de maladies chroniques, dont les patients ne disparaissent pas pendant l'été.

Alors, comme tous les ans, des lits doivent être

rouverts au pied levé, quand des traitements doivent être faits en urgence ou, comme cela a été le cas récemment, quand les Urgences de l'hôpital débordent de patients à hospitaliser à tout prix et qu'il n'y a plus de lits nulle part!

Le problème est alors de trouver des infirmières et des aides-soignantes pour s'occuper de ces lits réouverts. Comme les effectifs sont déjà en dessous du minimum, les cadres n'hésitent pas à faire appel aux recettes habituelles: heures supplémentaires, payées ou

recupérées, repos déplacés, week-ends à faire en plus, tout cela en dépouillant un peu plus les effectifs des autres salles.

Avec la canicule, le mois de juillet a été extrêmement éprouvant. Les juilletistes revenus de vacances sont à bout dès les premiers jours de reprise. De nouveaux collègues arrivent et sont jetés directement dans le bain sans pouvoir être encadrés. Certains démissionnent au bout de quelques jours de travail.

À la rentrée, l'activité reprendra à plein régime, mais des collègues devront prendre les vacances qui ne leur ont pas été données en été. Donc le sous-effectif restera proportionnellement le même.

Dans ces conditions, les déclarations de la ministre de la Santé lors de la canicule ou sur les futures annonces du nouveau plan Santé ne rassurent pas. La petite lettre de Martin Hirsch, directeur des hôpitaux de Paris, sur la « Nouvelle AP-HP » inquiète et laisse à penser que rien ne va s'améliorer.

De quoi transformer la rancœur en colère contre ce gâchis et ces conditions scandaleuses imposées aux patients et au personnel.

Correspondant LO



À l'hôpital Pinel d'Amiens.

## Hôpitaux psychiatriques : en pleine folie!

À l'hôpital psychiatrique Philippe-Pinel d'Amiens, le personnel est en grève depuis 66 jours pour protester contre la dégradation de ses conditions de travail. Depuis 37 nuits, ils dorment dans des tentes à l'entrée de l'hôpital.

C'est la fermeture d'un service au début de l'été qui a mis le feu aux poudres, car elle survenait après celle de quatre services depuis 2015. La baisse de personnel et l'entassement des malades dans des chambres est tel qu'une infirmière raconte dans le *Journal du Dimanche* qu'une nuit, dans une chambre prévue pour deux lits et dans laquelle trois malades dormaient, l'un d'eux en urinant a inondé les deux lits à côté, trop proches. Une autre dénonce l'absence de chambres d'isolement pour les malades en crise qui sont laissés sans surveillance... et l'un d'eux s'est enfui en ville.

Le manque de psychiatres aussi est dramatique. Devant leurs conditions de travail,

une dizaine ont déjà rendu leur blouse et le départ de douze autres est attendu d'ici février 2019, ce qui porterait à 50% le nombre de postes vacants. Face aux revendications des grévistes (60 embauches et effacement de la dette de l'hôpital), pour le moment l'agence régionale de santé ne leur a accordé que dix postes et un million d'euros d'aide. Le mouvement continue donc.

Leur grève fait suite à celle de l'hôpital du Rouvray à Sotteville-lès-Rouen, où les soignants avaient obtenu la création de 30 postes après trois mois de grève, et à celle de l'hôpital du Havre, où ils avaient obtenu 34 postes après trois semaines de mobilisation.

C'est la seule réponse à apporter à la situation catastrophique des hôpitaux psychiatriques, que médecins, infirmiers, aides-soignants et familles des patients dénoncent.

Cédric Duval

## Arithmétique

La direction veut mettre en place une nouveauté début septembre: amener certains malades au bloc commun, non pas en lit, mais en fauteuil.

Ainsi, il ne faudrait plus qu'un seul brancardier pour acheminer les patients, et non pas deux.

La direction devrait profiter de l'été pour suivre des cours de rattrapage: plus de malades, ce devrait être plus de personnel.

Extrait du bulletin *Lutte ouvrière* de l'Hôpital de Bicêtre

## Toyota-Onnaing –Nord: la direction nous mène en bateau

Début août, le groupe Toyota a annoncé un bénéfice de 5,27 milliards d'euros... pour trois mois, d'avril à juin 2018!

Cela fait suite aux bénéfices record de l'année fiscale 2017-2018 (avril à mars) de 19,1 milliards d'euros. Pour près de 9 millions de véhicules produits en un an dans le groupe, cela fait un bénéfice de 2 100 euros par véhicule.

En plus des dividendes qu'ils vont recevoir, les actionnaires ont aussi décidé de faire racheter des actions par le groupe, et ainsi de se partager 2,3 milliards d'euros supplémentaires.

Pour les ouvriers de l'usine d'Onnaing, le calcul

est simple. On est 4000 au total, CDI, intérimaires ou sous-traitants. On a produit 235 000 voitures en un an, et si on prend pour cette moyenne de 2 100 euros de bénéfice par véhicule, chacun d'entre nous produit 550 euros de bénéfice pour un salaire net journalier de 80 à 100 euros. Autour de six fois plus de profit que de salaire!

Alors, quand la direction a annoncé que l'usine était en déficit de 408 millions d'euros, six fois la valeur de l'usine, et que la prime de

participation pour les salariés serait égale à zéro, personne ne l'a crue.

Ces fausses pertes sont le résultat d'opérations comptables pour ne pas

payer d'impôts. En achetant plus cher des pièces à des sous-traitants sous capitaux Toyota, en revendant la voiture sortie des chaînes 10 500 euros à un unique client, Toyota Europe à Bruxelles, alors que les prix en concessions vont de 16 000 à 21 000 euros, le tour de passe-passe est joué.

De l'argent, il y en a beaucoup dans les caisses de Toyota. Pour augmenter les salaires, améliorer les conditions de travail et embaucher, il n'y a que le rapport de force qui pourra compter. Car sans nous, les travailleurs, il n'y a pas de voitures, et pas de profits!

Correspondant LO





## Air France : le salaire du patron s'envole

Les chiffres se sont envolés en ce qui concerne la rémunération du nouveau directeur général d'Air France. En mai dernier, son prédécesseur, Janaillac, déjà rétribué à 1,2 million d'euros par an, avait mis sa démission dans la balance si le personnel, qui demandait 6 % d'augmentation de salaire, rejetait son plan. Le succès du vote "non" l'avait alors envoyé sur les roses de ses luxueuses propriétés.

Depuis, la direction d'Air France n'a cessé de répéter qu'il fallait augmenter le salaire du directeur général, qu'il faudrait au

moins 2,5 millions d'euros annuels pour trouver un directeur général digne de ce nom. Les PDG de toutes les grandes compagnies

aériennes émargeant à 4 à 8 millions d'euros par an, 2,5 millions d'euros c'était en quelque sorte le smic des grands patrons. En somme, pour mettre en place des plans d'économies qui font les poches des salariés, il faut que les hauts patrons aient, eux, les poches remplies et bien remplies.

Alors qu'ils prétendaient, pendant les grèves du printemps dernier, que satisfaire nos revendications

allait coûter 240 millions d'euros et couler la compagnie, le comité de nomination et les actionnaires d'Air France n'ont pas hésité à sortir près de 3 millions d'euros annuels d'augmentation pour le nouveau patron. Ben Smith, ex-numéro deux d'Air Canada, désormais directeur général d'Air France, gagnera donc 900 000 euros de fixe, plus 2 millions d'euros de part variable, plus 2 millions d'euros d'actions sur trois ans, s'il réalise les objectifs des actionnaires. Il pourrait donc gagner annuellement 4,25 millions d'euros les meilleures années – plus d'un siècle et demi de salaire d'un ouvrier qualifié ou technicien d'Air France.

L'intersyndicale d'Air France, tous syndicats unis, de la CGT à Sud en passant par FO ou le SNPNC (syndicat de pilotes), a sorti un communiqué de presse pour s'offusquer que le dirigeant d'Air France soit un étranger. Comme si c'était cela le problème ! Toutes les

attaques subies par les salariés d'Air France, près de 10 000 suppressions d'emplois, le blocage des salaires, l'accroissement de la charge de travail, le vol d'une partie de nos congés sous forme de réduction des RTT, le rabaillage de toutes les formes de progression salariale, de l'ancienneté, des primes, ont été l'œuvre de patrons bien français ! Tous les dirigeants précédents, de Juniac ou Janaillac, ont poursuivi les mêmes objectifs contre les travailleurs.

Ce qui se dit un peu partout, dans les ateliers, dans les hangars d'entretien des avions, et aussi dans les escales, tout comme chez le personnel navigant commercial (hôtesses et stewards), c'est que, si 3 millions d'euros ont été déboursés sans souci pour le nouveau patron, il n'y a aucune raison que nos salaires n'augmentent pas eux aussi.

**Correspondant LO**



Leur salaire ne décolle pas.

## Airbus : les actionnaires sont contents, pas les travailleurs

Fin juillet, Airbus publiait les résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2018 et les actionnaires peuvent être contents. Malgré un bénéfice qui chute de moitié, à 496 millions d'euros, et un chiffre d'affaires qui reste stable, le résultat d'exploitation se monte à 1,162 milliard d'euros, supérieur aux attentes, a déclaré le PDG.

Ces résultats sont le produit d'une augmentation importante de l'exploitation. Les cadences augmentent dans toutes les usines.

À Toulouse, sur la chaîne A350, c'est maintenant une cadence de 10 avions par mois. Sur la chaîne A320, c'est une cadence de 17.

Mais, pour atteindre ces objectifs, la direction n'embauche quasiment pas. Ce sont les heures supplémentaires qui explosent. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et la fin mars de cette année, 26 482 heures supplémentaires ont été effectuées. Et c'est sans compter les heures écrêtées, c'est-à-dire non payées. 26 482 heures, cela correspond au travail d'au moins une soixantaine de travailleurs, qui n'ont donc pas été embauchés. Car la direction choisit de maintenir un haut niveau de précarité : c'est au compte-gouttes que les intérimaires voient leur contrat transformé en CDI. Au contraire, la direction voudrait qu'ils acceptent des CDI intérimaires, ces contrats de précarité à vie.

Les accidents du travail augmentent, de même que le nombre de troubles musculo-squelettiques ou les burn-out. Les absences pour maladie ont augmenté de 4,8 % en 2017, celles pour maladie supérieure à 6 mois de 5,9 %. Et ce ne sont pas les nouveaux bureaux avec fauteuils et canapés, au Bureau d'études ou aux Essais en vol, ou les fauteuils massants installés dans un restaurant qui améliorent quoi que ce soit.

Chez les sous-traitants, c'est souvent pire. Par exemple, à la chaîne A330, un poste a été sous-traité à l'entreprise AAA. Non seulement les salariés ont des salaires inférieurs mais, en plus, ils sont moins nombreux pour faire le même travail. Des peintres de l'entreprise STTS ont dû faire 12 jours de grève pour se faire respecter. Le patron a finalement proposé d'intégrer dans leur salaire une prime de 80 euros et de supprimer une de leurs pauses (ils font une pause d'une demi-heure après 90 minutes de travail). Au total, le taux horaire a été augmenté de 1,52 euro mais ils ont perdu du repos.

En 2017, 718 avions ont été livrés, soit plus 30 par rapport à l'année précédente. Mais, suite à des problèmes techniques divers, les livraisons aux compagnies ont été concentrées en fin d'année. À Toulouse, 127 avions ont été livrés en décembre. C'est dire le niveau très important de la charge de travail. Eh bien, cette année encore, alors que seulement 380 avions ont été livrés au 31 juillet, et qu'il faudrait en livrer 90 de plus qu'en 2017, soit 808, le second semestre s'annonce difficile pour les travailleurs. Mais leur résistance pourrait être supérieure aux attentes des exploiters.

**Correspondant LO**

## U Log – Trélazé : mensonges patronaux

Le directeur du site de Trélazé, dans le Maine-et-Loire, de la plateforme logistique U Log (anciennement Système U) s'est répandu dans la presse locale pour se plaindre qu'il ne trouvait pas de candidats pour travailler dans son dépôt.

Il affirme qu'il aurait déjà embauché une vingtaine de personnes cette année et qu'il en cherche encore une quinzaine : « Je cherche à réduire mon volant d'intérimaires, mais je ne trouve pas. »

Or il s'avère qu'il y a actuellement 90 intérimaires présents sur le site

en plus des 209 embauchés en CDI, dont la grande majorité ont déposé une demande d'embauche. Dans la grande majorité des cas, la direction n'a pas daigné répondre à la demande de ces travailleurs qui sont souvent d'origine immigrée.

Cette situation est le reflet de la campagne d'intoxication, complaisamment relayée par la presse, menée par une partie du patronat qui prétend ne pas trouver de salariés.

À U Log comme ailleurs, c'est un mensonge pur et simple.

**Correspondant LO**



L'usine Airbus de Nantes.



# McDonald's - Marseille : mobilisation devant le TGI

Lundi 20 août, une centaine de personnes se sont rassemblées devant le tribunal de grande instance (TGI) de Marseille pour demander l'annulation de la vente par leur gérant franchisé de six restaurants McDonald's de l'agglomération marseillaise, dont celui de Saint-Barthélemy.

Situé dans les quartiers Nord, ce dernier est occupé depuis près de deux semaines en permanence par les salariés, qui craignent que la cession de leur restaurant, séparément des cinq autres, cache en fait la volonté de le fermer en se débarrassant de tout le personnel.

Les 77 salariés refusent de perdre leur emploi, alors que ce quartier est sinistré par le chômage. Une employée rappelait que, comme pour beaucoup d'entre eux, son salaire fait vivre sa mère et sa fille. Les salaires sont faibles, 850 euros pour 30 heures hebdomadaires sans ancienneté, le travail est souvent difficile, avec des horaires pénibles, mais tous sont déterminés à se battre pour conserver leur poste et ne pas pointer à Pôle emploi.

Ils sont soutenus par la population du quartier, attachée à l'un des rares lieux de vie du secteur, et qui manifeste sa solidarité en se rendant sur place, en leur apportant à manger, en se

joignant à leurs actions.

Les pressions et les intimidations, avec même l'utilisation de voyous, ou les tentatives de division n'ont pas entamé leur détermination. Des employés des McDo de Grand Littoral ou de Plan-de-Campagne, concernés eux aussi par la vente, se mobilisent à leurs côtés. Et leur lutte, relayée par la presse nationale, montre qu'il est possible de s'opposer aux manœuvres d'un gérant franchisé, bénéficiant de la complicité de McDonald's France.

Le gérant ayant fourni trop tard certains éléments, le TGI a reporté une nouvelle fois au 3 septembre sa décision de valider ou d'annuler la vente. Tous les participants au rassemblement se sont quittés en se donnant pour objectif d'être encore plus nombreux la prochaine fois. Et d'ici là, tous ceux qui le souhaitent sont invités à passer un moment fraternel au restaurant de Saint-Barthélemy avec les salariés en lutte.

Correspondant LO



Les salariés de McDo devant le TGI de Marseille.

## Groupe Arc : nouvelle direction, même politique

Le richissime Tim Golin a quitté la direction du groupe Arc cet été. Il a été remplacé par Nicholas Holder, le gendre de l'actionnaire majoritaire Dick Cashin. Ce fils à papa devrait être épaulé par Rick Haythornthwaite, nommé quant à lui à la présidence du conseil d'administration.

Celui-ci est bien connu des travailleurs anglais. En tant que PDG, il a lourdement endetté Blue Circle Industries, entreprise anglaise de ciment dans les années 1990, pour gaver ses actionnaires. Puis, à Invensys, autre groupe industriel anglais, il a assumé un plan

de suppression de 6000 emplois. Il est actuellement président du conseil d'administration de Centrica, fournisseur de gaz en Angleterre, qui a annoncé en février dernier la suppression de 4000 emplois.

L'équipe de direction a annoncé que le nouveau patron était là pour améliorer la gestion des stocks et pour dégager de l'argent pour le groupe. Les travailleurs, eux, savent qu'il va vouloir leur faire suer encore plus de profits pour les actionnaires, tout en essayant de leur faire croire que c'est pour leur bien.

Cela fait des années que

les PDG se succèdent à la tête du groupe, tous avec le même objectif: rendre les usines encore plus productives, quel qu'en soit le prix payé par les travailleurs. Ces derniers mois, à l'usine un millier de travailleurs, sur les 3500 ouvriers et employés, sont des précaires: intérimaires, CDD ou contrats de professionnalisation. Les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader et les accidents du travail se multiplient.

Alors, pour les travailleurs, ce nouveau patron de plus, c'est encore un patron à combattre.

Correspondant LO

## QUI SOMMES-NOUS?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal août 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme

tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

### Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia  
**Pour les malvoyants**  
www.lutte-ouvriere-audio.org



# Grèce : L'austérité sans fin

Le 20 août, le troisième mémorandum, le plan d'austérité imposé à la Grèce par ses créanciers européens et le FMI, s'est officiellement terminé. « La Grèce va pouvoir (...) définir sa propre politique économique », a déclaré Pierre Moscovici, ex-ministre socialiste de l'Économie en France devenu commissaire européen à l'Économie.

Mensonge sur toute la ligne. La politique économique de la Grèce est déjà définie par le dernier plan : le pays doit dégager un excédent budgétaire primaire (avant paiement des intérêts de la dette) de 3,5 % du produit intérieur brut (PIB) jusqu'en 2022 et de 2,2 % jusqu'en 2060. Le gouvernement sera sous surveillance renforcée : une fois par trimestre, les émissaires de ses créanciers viendront vérifier l'application des moyens mis en œuvre pour continuer à tordre le cou à la population.

Huit ans de plans « d'aide » ont laminé les ressources des travailleurs. Le PIB a diminué d'un quart. Près d'un demi-million de Grecs ont quitté le pays. Le chômage atteint près de 20 %, et le double pour les moins de 25 ans, selon les statistiques officielles. Moins de 10 % des chômeurs sont indemnisés, à 360 euros pendant un an.

Officiellement, le salaire minimum brut, inférieur à ce qu'il était en 2007, se monte à 580 euros, soit 500 euros net environ, et 100 euros de moins pour les moins de 25 ans. Mais la plupart des emplois sont à temps partiel, avec un

salaire oscillant entre 300 et 400 euros. Quant aux pensions de retraite, elles ont baissé de moitié, alors qu'elles constituent souvent la part essentiel du revenu d'une famille dont les plus jeunes sont chômeurs.

En réalité, les patrons ont tout loisir de faire ce qu'ils veulent : salaires non payés pendant des mois, travail au noir, emplois précaires, en particulier dans les domaines liés au tourisme et à la restauration. La semaine normale de travail est de six jours sur sept, voire sept sur sept. Vétusté des installations et rapacité patronale se combinent pour rendre les conditions de travail de plus en plus dangereuses : selon l'Inspection du travail, les accidents du travail, du moins ceux qui sont déclarés, ont augmenté de 10 % par an depuis 2013.

Les services publics se sont considérablement dégradés : après les fermetures d'établissements scolaires de la maternelle au lycée, c'est le tour des universités, pour le plus grand profit des écoles privées, déjà florissantes. Les hôpitaux, eux, manquent de tout, personnel et matériel. En 2016, l'hôpital anticancéreux



Manifestation de retraités en mai 2018 à Athènes.

d'Athènes, Agios Savvas, dénonçait déjà le manque de médecins et de personnel en général : il fallait attendre six mois pour une séance de radiothérapie. Aujourd'hui, les médecins réclament une centaine d'internes en plus. L'état sanitaire des plus pauvres est très préoccupant et les statistiques d'Eurostat révèlent une diminution de l'espérance de vie en bonne santé de la population.

Sans vergogne, les créanciers ont salué « les efforts et les sacrifices des Grecs ». En écho, le Premier ministre Tsipras a parlé d'un « jour historique (...) celui de la fin des politiques d'austérité et de la récession ». Les premiers s'apprêtent à exiger la baisse de 10 à 15 % des retraites à partir de 2019. Le second, avec son gouvernement, s'apprête à la faire appliquer, tout en promettant des jours meilleurs, servant ainsi les intérêts de la finance qui pourra continuer à étrangler la population grecque.

Sylvie Maréchal

## Fisc : Seillière s'en sort bien

Le baron Ernest Antoine Seillière, président du Medef de 1998 à 2005 et héritier de la société d'investissement Wendel, vient de bénéficier le 12 août d'une décision de la Cour administrative de Paris, qui a invalidé un redressement fiscal auquel Bercy l'avait condamné.

Le baron et treize hauts cadres de la société Wendel, qui regroupe les intérêts des héritiers des maîtres des forges, avaient réalisé un montage financier pour échapper au fisc. Seillière avait empoché 79 millions d'euros et le directeur de Wendel, Lafonta, 116 millions. Ils auraient dû régler au fisc respectivement 29,4 millions et 44,2 millions. Grâce au jugement qui vient d'être rendu, ils n'auront rien à payer !

Pour justifier sa décision, le tribunal a mis en avant un vice de forme déniché par les cabinets d'avocats de Wendel. En effet un document n'aurait pas été

communiqué à la Cour administrative par l'administration fiscale.

Bercy aurait saisi le Conseil d'État pour tenter de faire annuler la décision de la Cour administrative mais, en attendant, Seillière, qui avait déjà vu ses dettes annulées par la nationalisation de la sidérurgie dans les années 1980 (au prix de dizaines de milliers d'emplois supprimés en Lorraine), peut profiter d'une retraite à l'abri du besoin grâce à son fonds d'investissement Wendel, grâce à l'exploitation des travailleurs de la sidérurgie et des autres entreprises des de Wendel.

Quant à son ancien bras droit, Lafonta, que Seillière avait licencié avec une prime de 955 000 euros, il est aujourd'hui à la tête d'un fonds d'investissement au Luxembourg. Spéculation un jour, spéculation toujours !

Catherine Olivier

## Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Les militants de Lutte ouvrière circulent dans différentes régions, afin de rencontrer les travailleurs et tous ceux que la situation actuelle révolte.

Le capitalisme en crise ne cesse d'engendrer de nouveaux ravages : guerres économiques, guerres en Afrique et au Moyen-Orient... Et ici, pour la population laborieuse, une dégradation des conditions de vie, de travail, de santé.

Pour changer cette société, pour sauver leur peau, les travailleurs ont besoin d'un programme de combat. C'est pour discuter de tout cela que les militants de Lutte ouvrière viennent dans votre ville.

### Bretagne

Jeudi 23 août :  
Lanester  
Vendredi 24 août :  
Vannes  
Samedi 25 août :  
Lorient

### Côte Atlantique/ Pays-de-Loire

Jeudi 23 août :  
La Roche-sur-Yon  
Vendredi 24 août :  
Nantes  
Samedi 25 août :  
Cholet

### Poitou-Charente

Jeudi 23 août : Poitiers  
Vendredi 24 août :  
Châtellerauld  
Samedi 25 août : Blois

### Pyrénées

Jeudi 23 août : Tarbes  
Vendredi 24 août : Pau  
Samedi 25 août : Auch

### Savoie/Ain

Jeudi 23 août : Oyonnax  
Vendredi 24 août :  
Villefranche-sur-Saône  
Samedi 25 août :

### Bourg-en-Bresse

### Lorraine

Jeudi 23 août : Metz  
Vendredi 24 août :  
Saint-Avold  
Samedi 25 août :  
Thionville/Longwy



### Champagne-Sud

Jeudi 23 août :  
Vitry-le-François  
Vendredi 24 août : Verdun  
Samedi 25 août : Saint-Dizier

### Toulouse/Tarn

Lundi 27 août : Albi  
Mardi 28 août :

### Ramonville/Toulouse

Mercredi 29 août :  
Montauban  
Jeudi 30 août : Cugnaux/  
Toulouse  
Vendredi 31 août :  
Plaisance-du-Touch  
Samedi 1<sup>er</sup> septembre :  
Colomiers/Toulouse